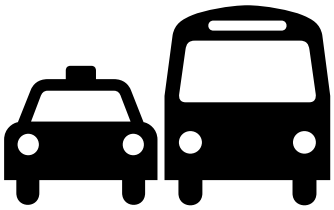
# LE TRANSPORT SANITAIRE
## À L'ASDR

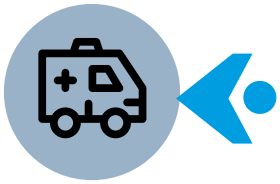
## QU'EST-CE QUE LE TRANSPORT SANITAIRE ?

Le transport sanitaire correspond aux déplacements nécessaires pour accéder à vos soins.
Il peut vous permettre de vous rendre :

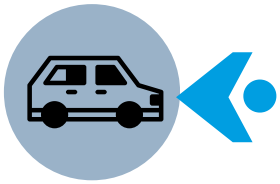
- à une séance de dialyse
- à une consultation médicale
- à l'hôpital
- chez un professionnel de santé
- aux urgences



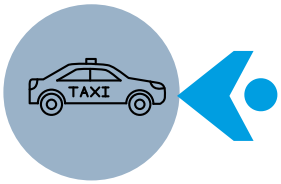
## LES DIFFÉRENTS TYPES DE TRANSPORT



### AMBULANCE
Si vous devez être allongé ou surveillé.



### VÉHICULE SANITAIRE LÉGER (VSL)
Si vous pouvez voyager assis.




### TAXI CONVENTIONNÉ
Si votre état de santé le permet.

Le mode de transport est déterminé par le médecin, en fonction de votre situation.

## EN HOSPITALISATION À DOMICILE (HAD)

L'HAD organise votre transport en tenant compte, dans la mesure du possible, de vos habitudes et de votre transporteur habituel.
La prescription médicale de transport est, dans la majorité des cas, réalisée par l'HAD.
Dans certaines situations spécifiques, elle peut être établie par l'établissement vers lequel vous êtes orienté.

## EN DIALYSE



Le néphrologue établit la prescription médicale de transport.
Le transport est généralement organisé en transport partagé.
Si votre état nécessite un transport individuel, cela doit être précisé sur la prescription.
La secrétaire transmet la prescription au transporteur.
Le transport est pris en charge par l'Assurance Maladie.
Dans certaines situations (par exemple : consultation liée à votre parcours en dialyse), il peut être pris en charge par l'ASDR.

## BESOIN D'AIDE ?

Si vous avez des questions, parlez-en à votre infirmier(ère) ou à l'équipe.
Ils peuvent vous accompagner pour comprendre :

- qui prescrit votre transport
- comment il est organisé
- les modalités de prise en charge

## SIGNALER UN PROBLÈME

Si vous rencontrez une difficulté lors d'un transport (retard, problème pendant le trajet, situation inconfortable…), vous pouvez le signaler.
Un signalement peut être effectué auprès de l'Assurance Maladie.
Votre infirmier(ère) peut vous accompagner dans cette démarche.